



VII^e EDITION DU CONGRES AFRICAIN DES JURISTES D’AFFAIRES (COJA 2014)
Brazzaville, du 7 au 9 octobre 2014

BULLETIN D’INSCRIPTION

Nom de la structure : Ville/Pays :

N°

RCCM.....NIU.....

Nom et Fonction de la personne à contacter :

Email /Tél:

TARIF : FCFA 500 000 HT / personne¹

Inscrivons les personnes ci-après au COJA 2014:

Noms et prénoms	Fonction
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	

Soitparticipants x 500 000 HT = F CFA

TVA (19,25%) = TOTAL TTC = F CFA

- Ce tarif comprend les documents de travail, les utilitaires, les pauses-café, déjeuners pendant le Congrès et l'excursion.
- Pour tout besoin d'assistance (voyage, visa, hôtel) : Nous contacter

Payable par : Chèque² ☐

Virement³ ☐

Espèces ☐

Conditions particulières : Les frais de participation sont payables au moment de l'inscription et, en tous les cas, au plus tard le 1^{er} jour du séminaire. Ils resteront acquis pour toute annulation intervenant moins de 3 jours avant la date du Congrès. Toutefois une personne indisponible peut se faire remplacer par une autre de la même structure. L'inscription n'est enregistrée qu'après réception par le CADEV de la fiche d'inscription renseignée et dûment signée, et du justificatif du paiement des frais de participation.

Date, signature et cachet

¹ Soit 762 euros ou 1000 USD.

² Cameroun et Congo Brazzaville uniquement

³ Nous demander les coordonnées bancaires